

Fiche de poste

INTITULE DU POSTE

Responsable bâtiments communaux

Mission principale :

Planifier et exécuter les travaux de maintenance, de réparations et de dépannage des installations électriques. Gérer l'entretien et de la maintenance des bâtiments. Accompagnement du Responsable des Services Techniques dans la réalisation des projets communaux.

Activités	Compétences mobilisées
<p>Conseiller et assister sur les travaux communaux Apporter au Responsable des Services Techniques et au DGS des éléments techniques d'aide à la décision Apporter ses connaissances techniques, son expérience dans l'exécution des différentes activités, encadrement et animation d'équipe, planification d'activités</p> <p>Activités principales Maintenir les installations électriques en bon fonctionnement Maintenance préventive et curative des locaux publics, dépannage, remise en état des installations et appareillages, essais et vérifications des organes de sécurité Lever les observations émises par les organismes de contrôle Etablir un diagnostic technique sur l'origine des dysfonctionnements. Prendre les premières mesures d'urgences en cas de danger pour les utilisateurs ou de coupure électrique. Assurer l'entretien des équipements électriques en basse tension. Réaliser des installations électriques neuves S'assurer de disposer du matériel et outillage nécessaire à ses interventions. Réaliser les travaux en électricité et intervient sur les pannes d'ordre électrique. S'assurer lors de la réalisation de ses interventions que les règles en matière d'hygiène et de sécurité au travail soient respectées (port des EPI, mis en place des périmètres de sécurité, balisage de chantier...) Respecter les règles de l'art et des normes de construction. Rendre compte à son supérieur hiérarchique du travail exécuté ou des difficultés rencontrées.</p>	<p>Savoirs Etre autonome • Evaluer la charge de travail • La réglementation en matière de sécurité du travail et concernant les établissements recevant du public (ERP), les normes des installations électriques et liées aux économies d'énergie. • Effectuer les calculs simples de dimensionnement des installations (section de câbles, nature des disjoncteurs, niveau d'éclairage, puissance installée). • Lire et interpréter des plans et des schémas électriques • Connaissance des systèmes BT/MT</p> <p>Savoir faire Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité dans le cadre d'utilisation de matériels, d'outils et produits Travailler en équipe Exécuter des chantiers à partir d'un plan et d'un programme de travail Alerter sur les dysfonctionnements</p> <p>Savoir être Rigoureux – Organisé - Responsable – Esprit d'initiative - Force de proposition – Disponible -Polyvalent -Autonome - Soucieux de la bonne qualité du service rendu et du respect des règles sécuritaires – Esprit d'équipe</p>
<p>Autres activités Participation à la rénovation et à l'aménagement des bâtiments : travaux d'électricité, de plomberie, menuiserie et carrelage (tous corps de métiers du bâtiment) Suivre l'évolution des techniques et normes du domaine électrique et maintenir à jour la documentation technique spécialisée Assurer les visites réglementaires de surveillance et de sécurité, gérer le suivi des registres obligatoires des bâtiments et notamment le suivi des bâtiments ERP Préparer les installations et infrastructures lors des événements communaux et associatifs Réalisation des installations provisoires liées aux manifestations publiques, préparation des salles, du matériel, des équipements divers (régie sons ...) et de la remise en état après les manifestations.</p>	<p>Caractéristiques et conditions particulières</p> <p>Réglementaires : Permis B - véhicule mis à disposition par la collectivité Port des Equipements de Protection Individuelle Habilitations électriques : B1 B2 BC OU BR</p>
<p>Suivre les travaux (effectués en régie ou délégués aux entreprises) Suivre la bonne exécution des travaux effectués en régie ou confiés à des prestataires extérieurs Participer aux réunions de chantiers comme support technique au Responsable des Services Techniques Veiller au respect des consignes d'hygiène et sécurité des chantiers Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable</p>	<p>Relations du poste Interne : Maire, élu, DGS, employés communaux, technicien de la maison de retraite Externe : entreprises, fournisseurs, administrés, associations, grand public</p>
<p>Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement des services publics locaux dites « de proximité » sur la commune de Plouvorn</p>	<p>Situation statutaire du poste Emploi permanent - Filière : Technique Catégorie : C – Adjoint technique – Agent de maîtrise Catégorie B - Technicien territorial</p> <p>Organisation et temps de travail de l'agent Temps de travail : Temps complet (35h) Astreinte</p> <p>Situation dans l'organigramme Service : Technique Supérieur hiérarchique : DGS et Responsable des services techniques</p>